



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/29
24 octobre 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-septième réunion
Montréal, 21-25 novembre 2005

PROPOSITION DE PROJET : INDE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006
- PNUD, PNUE,
ONUDI,
Allemagne,
et Suisse

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
PAYS : INDE

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	PNUD, PNUE, ONUDI, Allemagne, et Suisse
--	---

TITRES DES SOUS-PROJETS

a) Plan sectoriel d'élimination des CFC dans le secteur des mousses	PNUD
b) Plan d'élimination des CFC dans le secteur de la fabrication en réfrigération	PNUD, ONUDI
c) Plan national d'élimination dans le secteur des services, élément douane et politique	Allemagne, Suisse, PNUD, PNUE
d) Plan national d'élimination dans le secteur des services, élément douane et politique	PNUE

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	Division de l'ozone, Ministère de l'Environnement et des forêts
---	---

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004, en date du 16 octobre 2005)

CFC	2 241,6
-----	---------

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004, en date d'octobre 2005)

SAO	Mousses	Réfr.	Aérosols	Agents de trans.
CFC	406,00	1 828,00	0,00	0,00

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	0
--	----------

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 1 495 090 \$US; Élimination totale : 496 tonnes de PAO

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	6 681	3 340	3 340	1 005	1 005	1 005	0	n/a
	Consommation maximum pour l'année	3 489	2 266	1 560	964	417	273	0	n/a
	Quantité de CFC accumulée	0	452	600	500	100	100	0	1 752
	Élimination grâce aux projets en cours	926	115	0	0	0	0	0	1 041
	Élimination nouvellement ciblée	749	739	496	147	145	173	0	2 449
	Élimination non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSUMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		1 223	706	596	547	145	273	0	3 489
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)		0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts finals du projet (\$US) :		2004			2005				
		1 ^{re} tranche	2 ^e tranche	3 ^e tranche					
	Financement, agence principale: Allemagne	414 370	100 000	105 090	436 200	436 200	923 400	0	2 415 260
	Financement pour la Suisse	353 020	256 650	256 650	367 140	367 140		0	1 600 600
	Financement pour le PNUD	277 200	2 027 050	1 332 377	167 860	152 340	199 460	0	4 156 287
	Financement pour le PNUE	256 300	256 300	85 000	85 000	85 000	32 400	0	800 000
	Financement total du projet	1 300 890	2 640 000	1 779 117	1 056 200	1 040 680	1 155 260	0	8 972 147
Coûts d'appui finals (\$US)									
	Coûts d'appui, agence principale : Allemagne	53 868	13 000	13 662	56 706	56 706	120 042	0	313 984
	Coûts d'appui pour la Suisse	45 893	33 365	33 365	47 728	47 728	0	0	208 079
	Coûts d'appui pour le PNUD	20 790	173 400	112 417	12 590	11 426	14 960	0	345 582
	Coûts d'appui pour le PNUE	33 319	33 319	11 050	11 050	11 050	4 212	0	104 000
	Total coûts d'appui	153 870	253 084	170 494	128 074	126 910	139 214	0	971 645
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		1 454 760	2 893 084	1 949 611	1 184 274	1 167 590	1 294 474	0	9 943 792
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)									n/a

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour la troisième tranche (2005) comme indiqué ci-dessus; comprend le financement restant des tranches antérieures pour le PNUD

RECOMMANDATION DU SECRETARIAT	Examen individuel
--------------------------------------	--------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement de l'Allemagne a présenté au nom du gouvernement de l'Inde le plan de mise en oeuvre de la troisième phase du plan national d'élimination de la consommation de CFC (PNECC) couvrant la période de avril 2006 à mars 2007 et demande le décaissement de la troisième tranche de financement au montant de 1 779 117 \$US plus les coûts d'appui correspondants. Le plan de mise en oeuvre de la troisième phase fournit des renseignements détaillés sur les activités, les objectifs et les dépenses prévues, et indique les agences associées à la mise en oeuvre de ces activités.

Données générales

2. Le « Plan national d'élimination de la consommation de CFC en Inde portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération » (PNECC) a été approuvé par le Comité exécutif du Fonds multilatéral à sa 42^e réunion en avril 2004. Dans le cadre du Plan, l'Inde éliminera la consommation de tous les CFC d'ici le 1^{er} janvier 2010. Le projet regroupe plusieurs plans sectoriels déjà approuvés et de nouvelles activités dans un seul plan national. Pour réaliser les réductions visées en matière de consommation de CFC, le Plan comprend des activités portant et ne portant pas sur des investissements, ainsi que des activités d'assistance technique et de renforcement de la capacité.

3. Les quatre projets précédents ou activités planifiées -- plan sectoriel pour les services, plan pour les douanes et la politique, plan sectoriel pour les activités de fabrication en réfrigération, et plan sectoriel pour les mousses -- avaient initialement des exigences différentes en matière d'efficacité et de présentation de rapports qui étaient largement harmonisées dans le processus visant à créer un seul plan national unifié. L'« Accord entre l'Inde et le Comité exécutif du Fonds multilatéral en vue de l'élimination de la consommation de CFC en Inde dans le secteur de l'entretien en réfrigération » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/54, Annexe XIII) précise les exigences en matière de rapports pour 2004 et par la suite, ainsi que le financement fourni.

4. À la 44^e réunion, le gouvernement de l'Allemagne, à titre d'agence principale, a présenté des rapports sur les activités du plan 2003 des secteurs des mousses et de la fabrication en réfrigération avant le PNECC, et a demandé du financement pour tous les éléments et plans sectoriels autrefois indépendants et maintenant regroupés dans le PNECC. Dans la décision 44/38, le Comité exécutif a approuvé la deuxième tranche du plan national d'élimination de la consommation de CFC avec une mise en garde à l'effet que les fonds en rapport avec les anciens plan sectoriels des mousses et de la fabrication en réfrigération, mis en oeuvre par le PNUD et le PNUD avec l'ONUDI, respectivement, n'ont pas été décaissés tant qu'une confirmation satisfaisante des objectifs de consommation du secteur en 2003 ne serait pas fournie au Secrétariat. Après la 44^e réunion, le Secrétariat a reçu un rapport de vérification, en a fait l'examen attentif, et a conclu qu'une vérification satisfaisante avait été fournie. Le Secrétariat a donc convenu de décaisser des fonds à partir du 22 juin 2005.

5. Le gouvernement de l'Allemagne a présenté au nom du gouvernement de l'Inde le rapport périodique pour la période d'avril 2004 à mars 2005 et le plan annuel de mise en oeuvre pour la période d'avril 2006 à mars 2007. Un rapport de vérification pour l'année 2004 est joint au document. Le gouvernement de l'Allemagne demande, à la 47^e réunion du Comité exécutif, le

décaissement de la troisième tranche de financement convenue au montant de 1 779 117 \$US pour tous les éléments plus les coûts d'appui correspondants.

6. Grâce à cette troisième tranche, l'Inde pourrait poursuivre ses activités d'élimination des CFC au niveau de l'entreprise et au niveau sectoriel, continuer à exercer des activités de formation, et entreprendre la sensibilisation du public à la politique ainsi que d'autres mesures jugées nécessaires pour soutenir les réductions de la consommation de CFC déjà réalisées, ainsi que pour atteindre les objectifs d'efficacité indiqués dans l'« Accord » en rapport avec la troisième tranche de financement.

Réalisations dans le secteur des services, élément douane et politique

7. Le secteur des services, élément douane et politique du PNECC a été approuvé avec le plan indiqué à la 42^e réunion du Comité exécutif, à un niveau de financement de 6 331 820 \$US à fournir en six tranches, menant à l'élimination totale des CFC en Inde d'ici le 1^{er} janvier 2010. Le Plan doit être mis en oeuvre par cinq agences, le gouvernement de l'Allemagne agissant à titre d'agence principale, la Suisse, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI. Conformément à l'accord entre l'Inde et le Comité exécutif, le secteur des services, élément douane et politique, a été regroupé dans le PNECC avec les anciens plans des secteurs des mousses et de la fabrication en réfrigération. L'Accord stipulait qu'il « inclut et remplace les accords conclus entre le Comité exécutif et l'Inde à la 37^e réunion sur l'élimination de CFC dans le secteur des mousses, et à la 38^e réunion sur l'élimination de CFC dans le secteur de la réfrigération (fabrication) en Inde ». Ce regroupement permettrait de procéder à des activités uniformes et intégrées pour la vérification et la présentation de rapports.

8. Un rapport périodique détaillé et vérifié sur la mise en oeuvre des activités dans le secteur des services, élément douane et politique, pour la période 2004-2005, un rapport de vérification et un plan de travail pour 2006 ont été fournis par le gouvernement de l'Allemagne à titre d'agence principale du PNECC. Le plan de travail 2006 décrit les activités portant sur la gestion du projet, la formation des techniciens en réfrigération existants et nouveaux, le soutien des équipements pour les techniciens et des institutions, les activités préparatoires à la conversion, des activités générales de soutien à la formation, ainsi que des activités de sensibilisation comme des points de presse, des vidéos et des séminaires.

9. Certaines étapes importantes ont été franchies, notamment l'établissement de la plus grande partie de l'infrastructure pour la formation, la préparation, le soutien à l'équipement pour les écoles de formation professionnelle, la formation de plus de 1 640 techniciens, la fourniture d'équipements à plus de 140 techniciens, et un nombre important d'activités de sensibilisation, dont l'établissement d'un site Web. En ce qui concerne la formation en douane et politique, un accord a été conclu avec la National Academy for Customs, Excise and Narcotics. Le mémorandum d'accord entre le gouvernement de l'Allemagne et le Ministère de l'Environnement et des forêts ayant trait à la mise en oeuvre du PNECC n'était pas signé pendant le plan annuel de mise en oeuvre 2004 – mais fut signé en 2005.

Réalisations dans le secteur de la fabrication en réfrigération

10. Le plan d'élimination des CFC dans le secteur de la fabrication en réfrigération en Inde a été approuvé à la 38^e réunion du Comité exécutif, à un niveau total de financement de 3 609 186 \$US à fournir en cinq tranches, menant à l'élimination totale des CFC dans le secteur de la fabrication en réfrigération en Inde d'ici le 1^{er} janvier 2007. Le plan devait être mis en oeuvre par le PNUD et l'ONUDI. La partie du plan à être mise en oeuvre par l'ONUDI, désignée initialement comme co-agence d'exécution, couvre l'élimination dans le sous-secteur du transport en réfrigération. L'élément du plan à être mis en oeuvre par le PNUD, autrefois l'agence d'exécution principale pour ce plan sectoriel, couvre tous les autres sous-secteurs dans le secteur de la fabrication en réfrigération sauf celui du transport en réfrigération. Conformément à l'accord entre l'Inde et le Comité exécutif à la 42^e réunion, le plan d'élimination des CFC a été intégré dans le PNECC.

11. Selon le rapport périodique et le rapport de vérification, deux projets mis en oeuvre par la Banque mondiale et un projet parapluie mis en oeuvre par l'ONUDI, qui ont été approuvés avant l'achèvement du plan sectoriel pour les activités de fabrication en réfrigération, sont maintenant terminés. En 2004, aucune activité entreprise en vertu du plan sectoriel précédent pour les activités de fabrication en réfrigération, maintenant le PNECC, n'a été conclue.

12. Les objectifs annuels d'élimination pour le secteur de la fabrication en réfrigération et portant sur 368 tonnes de PAO, n'ont pas été réalisés avant mars 2005 selon l'élimination vérifiée de 49,50 tonnes de PAO pour cette année. Toutefois, en tenant compte de l'excédent d'élimination en rapport avec le dépassement des objectifs au cours des années précédentes, un objectif de réduction cumulative de 818 tonnes de PAO devait être réalisé, ce qui a été dépassé avec l'élimination réelle vérifiée de 1 137,77 tonnes de PAO. Selon le vérificateur, la vérification de la réalisation cumulative pour les années 2002 à 2003 était basée sur les données disponibles sur les projets achevés dans la base de données tenue par le Secrétariat du Fonds multilatéral et les données fournies concernant la réalisation du plan sectoriel par le PNUD.

Réalisations dans le secteur des mousses

13. Le plan sectoriel d'élimination des CFC dans le secteur des mousses en Inde a été approuvé à la 37^e réunion du Comité exécutif en juillet 2002 à une valeur totale de 5 900 789 \$US y compris des coûts d'appui d'agence de 476 212 \$US approuvés en principe en vue de l'élimination de 1 655,0 tonnes de PAO. Le plan devait être mis en oeuvre en cinq tranches de 2002 à 2006 par le PNUD à titre d'unique agence d'exécution. Conformément à l'accord entre l'Inde et le Comité exécutif à la 42^e réunion, il a été intégré au PNECC.

14. Selon le rapport périodique et le rapport de vérification, quatorze projets approuvés avant le plan sectoriel pour les mousses étaient achevés. En outre, des activités dans le cadre du plan sectoriel précédent pour les mousses, maintenant le PNECC, avaient été conclues à douze entreprises. Les vérificateurs de l'équipe de vérification ont visité trois des entreprises de ce dernier groupe. Les protocoles de transfert des projets respectifs ont été émis et signés par toutes les parties en 2004.

15. L'objectif annuel d'élimination pour le secteur des mousses et portant sur 508 tonnes de PAO en 2004 n'a pas été réalisé selon l'élimination vérifiée de 394,53 tonnes de PAO pour cette année. Toutefois, en tenant compte de l'excédent d'élimination en rapport avec le dépassement des objectifs au cours des années précédentes, un objectif de réduction cumulative de 1 126 tonnes de PAO devait être réalisé, ce qui a été dépassé avec l'élimination vérifiée réelle de 1 135,79 tonnes de PAO. Selon le vérificateur, la vérification de la réalisation cumulative pour les années 2002 à 2003 était basée sur les données disponibles sur les projets achevés dans la base de données tenue par le Secrétariat du Fonds multilatéral et les données fournies concernant la réalisation du plan sectoriel par le PNUD.

Plan annuel de mise en oeuvre 2006

16. Les activités prévues comprennent des ateliers de formation pour 1 320 techniciens (service standard), 96 techniciens en climatiseurs d'automobile, et 48 utilisateurs institutionnels, un soutien à l'équipement à 315 techniciens et entreprises, 20 ensembles d'équipements pour centres de formation professionnelle, et l'installation de cinq centres de récupération et de recyclage. Le programme de sensibilisation continuera de disséminer l'information sur la stratégie et les diverses activités prévues. Aucune activité n'est prévue pour 2006 dans le cadre de l'élément de formation en douane et politique. L'élément fabrication en réfrigération dotera 40-50 entreprises engagées dans la réfrigération commerciale de la technologie requise pour la conversion de leur production et l'élimination des CFC. Dans le cadre de l'élément mousses, on prévoit convertir toutes les entreprises restantes engagées dans la production de mousses en Inde.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

17. La mise en oeuvre du PNECC pour l'Inde a sensiblement avancé conformément au plan. Le retard dans la signature du mémorandum d'accord entre l'Inde et le gouvernement de l'Allemagne comme agence principale n'a eu aucune incidence sur la mise en oeuvre. Les réalisations sont, pour une première année d'un nouveau plan, impressionnantes. Les éléments différents, clairement séparés initialement, ont été largement intégrés et fonctionnent dans une structure de gestion unifiée dont les responsabilités sont clairement définies.

18. Une vérification détaillée a été effectuée et a démontré que les résultats sont satisfaisants. Toutefois, il a fallu prendre note que l'élimination dans le secteur des mousses, à 0,89 % supérieure à la valeur ciblée, n'avait été réalisée que marginalement. Le plan annuel de mise en oeuvre d'avril 2006 à mars 2007 indique que les objectifs sont exigeants mais réalistes et qu'ils s'insèrent dans les objectifs d'élimination et le plan de mise en oeuvre jusqu'en 2010.

19. Une comparaison entre le financement approuvé pour les première et deuxième tranches, la demande initiale pour la troisième tranche et l'accord du PNECC a révélé que le PNUD a demandé l'approbation des tranches pour les secteurs des mousses et de la fabrication en réfrigération une réunion en retard. Le PNUD n'a donc jusqu'à maintenant reçu aucun

financement pour le plan de travail 2005 pour les éléments des secteurs des mousses et de la réfrigération approuvés à la 44^e réunion en 2004. Le Secrétariat a donc proposé au gouvernement de l'Allemagne à titre d'agence principale et au PNUD d'inclure le montant non décaissé dans la demande pour la troisième tranche, afin d'assurer l'uniformité entre les calendriers de financement de l'accord et les demandes pour les tranches. Cela étant, le gouvernement de l'Allemagne demande aussi l'approbation des montants à décaisser des tranches précédentes dans le cadre de la demande de financement pour la troisième tranche. Les 600 000 \$US ainsi demandés en excédent du montant précisé dans l'accord pour la troisième tranche, et les coûts d'appui associés, sont basés sur la différence entre le montant total qui devrait avoir été décaissé lors de trois premières tranches de l'accord et les montants réellement décaissés.

RECOMMANDATION

20. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) prendre note que le Secrétariat a reçu confirmation que la consommation en 2003 dans les anciens secteurs des mousses et de la fabrication en réfrigération est demeurée sous ces objectifs pour ces secteurs, et que le Secrétariat a donc informé le PNUD le 22 juin 2005 que le financement en rapport avec ces secteurs pour la tranche 2005, telle qu'il a été approuvé à la 44^e réunion, peut maintenant être décaissé;
- b) prendre note avec satisfaction du fait que le rapport des réalisations dans la mise en oeuvre du plan annuel de mise en oeuvre 2004 et du caractère complet du rapport de vérification pour 2004; et
- c) approuver le plan annuel de mise en oeuvre 2006 et la troisième tranche du plan d'élimination, y compris le financement restant des tranches précédentes pour le PNUD, avec les coûts d'appui associés aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Titre des projets	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	1 332 377	112 417	PNUD
b)	Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	85 000	11 050	PNUE
c)	Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	0	0	ONUDI
d)	Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	105 090	13 662	Allemagne
e)	Plan national d'élimination de la consommation de CFC portant sur le secteur de l'entretien en réfrigération : programme de travail 2006	256 650	33 365	Suisse
